



## ATELIER VIOLONCELLISTES ADULTES AMATEURS

### AV2A

Professeur Frédéric BORSARELLO

Je reçois très souvent des messages de violoncellistes-amateurs-adultes qui souhaitent obtenir des renseignements et des conseils pédagogiques sur des détails de position, de partitions, de cours, de stage, de rencontres, etc. et des regrets amers de ne pouvoir être suivis par des professionnels... Je les rassure et leur donne les indications qu'ils désirent.

Certains restent en contact, viennent à mes concerts, suivent mes publications et assistent aux stages que je donne. Mais il est évident que cela ne suffit pas à une pédagogie suivie et une prise en main sérieuse par un professeur pour encourager leurs efforts.

Professeur passionné de scène et de pédagogie, il m'a semblé intéressant de réfléchir aux différences que les professionnels font entre enseigner à des enfants, des adolescents, et des futurs pros, des pros (s'ils le désirent...). Comme disait notre collègue Jérôme Pernoo : "nous sommes tous des amateurs" et j'ajoute "et nos conservatoires en sont remplis... "

Pour moi, si ces lieux de musique ne laissent pas de place aux adultes dans les classes d'instrument, c'est que l'intérêt que les autorités leur portent ne convient pas aux critères prévus par eux. Quel dommage de se priver d'une telle richesse ! Riche de mes expériences passées et triste de l'injustice que l'on leur réserve, j'ai le projet d'offrir à ces violoncellistes la possibilité de suivre des cours de violoncelle organisés et suivis, pendant lesquels ils recevront des conseils techniques pour améliorer leur façon de jouer, leur donner les moyens de progresser et de se rencontrer régulièrement.

Il leur sera également proposé le choix d'organiser un stage contenant des cours de violoncelle mais aussi de profiter des répétitions par pupitre pour travailler un répertoire d'orchestre de violoncelles (dirigé par un chef professionnel ) en vue de concerts organisés pendant l'année.

Peut-on imaginer la joie d'une grande messe de ces "violoncellistes-adultes-amateurs" et les progrès effectués pendant un séjour d'une semaine ?

Après avoir mûrement réfléchi à ce projet uniquement réservé aux adultes, j'ai recherché une association qui me laisserait les mains libres pour organiser une classe de violoncelle calquée sur le modèle d'un conservatoire : auditions et concerts d'ensembles de violoncelles mais aussi de sympathiques joutes pour ceux qui en éprouvent le besoin.

Les inscriptions débuteront le 4 mai prochain.

Suite à ces inscriptions, il sera organisé une rencontre entre les premiers inscrits et moi-même pour définir un plan de travail et les nombreux projets qui pourraient découler de cette "classe-pilote".

Bienvenue donc à l'Atelier de Violoncellistes-Adultes-Amateurs (ou AV2A).

Frédéric BORSARELLO (<http://pagesperso-orange.fr/Frederic.borsarello/>)

# Fiche de pré-inscription pour l'année 2015 / 2016

## ATELIER VIOLONCELLISTES ADULTES AMATEURS

Professeur Frédéric BORSARELLO

Nom ----- Prénom -----  
Adresse -----  
Tél. domicile ----- Adresse mail -----  
Tél. portable ----- Profession -----

### TARIF DES COURS

---

Les cours sont ouverts aux adhérents de l'association Carillon sous réserve de l'acceptation de leur dossier. Le paiement de la cotisation d'adhésion à l'association a lieu en mai (50 euros).

Le tarif des cours est de 1 900 euros pour 33 cours, de septembre de l'année courante à juin de l'année suivante (une année scolaire). Le paiement des cours a lieu d'avance, en septembre. Il est toutefois possible d'étaler le paiement. Dans ce cas, les chèques déposés à Carillon en septembre, seront encaissés de manière échelonnée (selon vos indications).

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Si le professeur ne peut pas assurer son cours, le cours est remplacé. Si l'élève ne vient pas à son cours, le cours n'est pas remplacé ni remboursé.

### HORAIRES A DETERMINER

---

Les cours auront lieu le lundi à partir de 9h30.

Le choix définitif de l'horaire sera fait lors de la réunion d'information, au mois de juin.

### CANDIDATURE

---

Votre dossier doit comporter :

- Une lettre de motivation en indiquant votre parcours musical.
- Cette fiche remplie et signée.
- Chèque de 50 € correspondant aux frais d'adhésion à l'association.

Nous vous contacterons pour confirmer votre préinscription. Si votre dossier n'est pas retenu ou si nous manquons de places, le chèque vous sera retourné. Aucune demande ne sera traitée si votre dossier est incomplet.

Le dossier doit être déposé ou posté au siège de l'association avant le 4 juin 2015

Nombre de places limité